ECOLE
Les Fontaines
St Jean-De-Gonville

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 5/11/2026

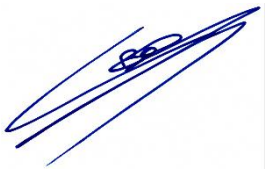
ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Noally David			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	**Présent**	**Excusé**	**Représentant**
Directeur de l'école – Président : M. BOISSINOT Quentin	X		
Mairie : M. Michel Brulhart	X		
Adjointe : Mme Angélique Nicosia		X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Euzane Hureau	X		
Mme Carole Lorenzo	X		
Mme Julie Guillet	X		
Mme Léa Granjon		X	
Mme Clémentine Chevallet	X		
Mme Flora Karapetian		X	
Mme Caroline Ly	X		
Mme Maëlle Chérot	X		
Mme Sandrine Majchrzak	X		
Mme Annabelle Courreges	X		
Mme Océane Mendes	X		
Un des membres du Rased : Mme Anne Guyon		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			**Suppléants assurant un remplacement**
Mathilde DESHORS	X		
Diana BARBEITO	X		
Hélène CHABLAIX	X		
Axel VOITIER	X		
Florian DELAGE	X		
Lara CARIF	X		
Alejandra BONNET	X		
Audrey CELDRAN	X		
Laurence DUPONT	X		
Sara LOURENÇO	X		
Céline DUMEAUX	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : Mme Sylvie Montbarbon (Psy EN)		X	
Infirmier(e) scolaire : Mme Nathalie Devienne		X	
ATSEM : Angelina RENAUT	X		
Représentant périscolaire : Mme Heifa Mahjoub	X		

Procès-verbal établi le 05/11/2026

Le président, directeur de l'école
Nom : Quentin Boissinot
Signature



Le secrétaire, (enseignante)
Nom : Euzane Hureau
Signature



Rédaction du procès-verbal

Ordre du jour

1. Installation du Conseil d'école
2. Bilan de rentrée
3. Sécurité
4. Approbation du règlement de l'école
5. Evaluations nationales à l'élémentaire.
6. PHARE
7. Projets
8. Questions des parents

1. Installation du Conseil d'école

Tour de table des personnes présentes. Présentation du nouveau directeur.

Mairie / Sou des écoles

Toute l'équipe enseignante adresse ses remerciements à la mairie et à son personnel pour le temps consacré à l'entretien et au ménage de l'école durant l'été, ainsi que pour les travaux réalisés pendant l'été et les vacances d'automne.

Nous remercions également la mairie pour son soutien financier au fonctionnement de l'école, notamment à travers le budget annuel alloué à l'établissement. Nous la remercions également pour sa participation au financement de certaines activités, comme les séances de piscine, qui offrent aux élèves de belles opportunités d'apprentissage.

Nous savons pouvoir compter sur la réactivité des agents communaux et les en remercions chaleureusement. Nous continuerons à transmettre une fiche de demande de travaux à la fin de chaque période, avant les vacances, afin de faciliter l'organisation et le suivi des interventions.

Pour conclure, toute l'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement le Sou des écoles pour son soutien financier, son engagement et les projets qu'il contribue à mettre en place. Grâce à son investissement, les élèves peuvent vivre des expériences enrichissantes et participer à des projets passionnants.

ATSEM /AESH

Nous conservons 4 ATSEM au sein de l'école, soit une pour chacune des classes accueillant des élèves de maternelle et cela est très appréciables. Il y a 3 nouvelles ATSEM depuis la rentrée :

- Ludivine Bouffard travaille avec les MS-GS de Euzane Hureau.
- Annabelle Millot est l'ATSEM en PS-GS avec Carole Lorenzo.
- Céline Perouchet travaille avec Léa Granjon en classe de GS-CP.

Angelina Renaut est toujours présente dans l'école dans la classe de Julie Guillet en PS-MS.

Je souhaite les remercier pour leur disponibilité, leur flexibilité et leur engagement pour l'école.

Certaines ATSEM peuvent être absentes (maladie, formation), une organisation interne a été faite pour garantir la sécurité des élèves tout au long de la journée et ce sont les petites classes qui sont prioritaires car les besoins sont plus importants et l'autonomie plus faible.

Nous adressons également tous nos remerciements à l'équipe de périscolaire qui a apporté son soutien lors de la rentrée, et avec qui nous entretenons un esprit de coopération et de collaboration au service de la réussite et du bien-être des élèves.

Une AESH (accompagnantes des élèves en situation de handicap) travaille avec nous, il s'agit de Mme Isabelle Jarrige. C'est un moyen humain indispensable pour l'inclusion des élèves en situation de handicap. Les AESH

sont gérées par le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement des élèves en situation de handicap), piloté par M. l'Inspecteur et Mme la directrice de l'école de Collonges, coordonnatrice du PIAL, Mme Chatel.

Programmes

Cycle 1 – Maternelle

En cycle 1, les nouveaux programmes entrent en vigueur cette année. Ils actualisent l'ensemble des 6 domaines d'apprentissage de l'école maternelle, en plaçant la manipulation, le jeu et la verbalisation au cœur des apprentissages, avec des attendus précisés et adaptés à l'âge des élèves.

Le langage reste une priorité majeure en maternelle. L'objectif est que les enfants acquièrent progressivement un vocabulaire plus riche, construisent des phrases de plus en plus complexes et apprennent à raconter, expliquer et exprimer leur pensée. Ce travail constitue également une base essentielle pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP.

En mathématiques, l'accent est mis sur la construction du nombre et la compréhension de ce qu'il représente. Il ne s'agit pas seulement de savoir réciter la comptine numérique, mais de comprendre les quantités, de dénombrer, de comparer et de commencer à résoudre de petits problèmes. L'objectif est de construire des bases solides avant l'entrée au CP.

Les programmes précisent davantage les compétences attendues aux différents âges. Cela permet aux enseignantes de mieux identifier ce qui est attendu en petite, moyenne et grande section, et de construire une progression cohérente sur l'ensemble du cycle.

Le jeu, la manipulation et l'expérimentation conservent une place essentielle à l'école maternelle. Les enfants apprennent en faisant, en observant, en comparant et en échangeant avec leurs camarades. Le jeu n'est donc pas seulement un moment de détente : il constitue un véritable support d'apprentissage.

L'enjeu de ces programmes est de donner à chaque enfant des bases solides avant l'entrée à l'école élémentaire, notamment en langage et en mathématiques.

Cycle 2 – CP, CE1 et CE2

À la rentrée 2026-2027, le cycle des apprentissages fondamentaux achève sa transition vers ses nouveaux programmes. Les programmes renforcés de Français et de Mathématiques (instaurés en 2025) ainsi que l'Enseignement moral et civique (EMC) sont désormais pleinement déployés du CP au CE2. À l'inverse, l'actualisation des autres disciplines (Sciences et technologie, Histoire-Géographie, EPS et Langues vivantes) s'applique selon un calendrier progressif : elle entre en vigueur uniquement pour les classes de CP dès cette rentrée 2026, tandis que les CE1 et CE2 conservent provisoirement les anciens textes jusqu'à la rentrée 2027.

Au terme du Cycle 2, l'élève doit maîtriser une lecture fluide et automatisée, savoir rédiger des textes courts correctement orthographiés, et résoudre des problèmes en utilisant les quatre opérations mathématiques ainsi que les premières notions géométriques. Il est attendu qu'il sache structurer le temps et l'espace, mener des investigations simples sur le vivant ou la matière, et mobiliser les règles de la vie démocratique et de l'EMC pour agir en citoyen responsable au sein de l'école

Cycle 3 – CM1, CM2 et 6e

En Français, Mathématiques et EMC, les nouveaux programmes sont désormais communs et pleinement applicables en CM1 et en CM2 pour renforcer les fondamentaux et la résolution de problèmes. En revanche, pour l'Histoire-Géographie, les Sciences, l'EPS et les Langues vivantes, le changement s'opère à double vitesse : le CM1 étudie les tout nouveaux programmes 2026, tandis que le CM2 conserve transitoirement les anciens textes jusqu'à sa propre réforme prévue à la rentrée 2027.

À la fin du cycle élémentaire, l'élève doit maîtriser des compétences scolaires solides en lecture, en rédaction et en résolution de problèmes, tout en développant une pensée logique et des automatismes de calcul rigoureux. Il est attendu qu'il sache mener des démarches de réflexion autonomes en sciences et en histoire-géographie, tout en affirmant son esprit critique et sa citoyenneté pour aborder sereinement son entrée au collège.

Ces priorités nationales et les programmes scolaires constituent un cadre de référence pour les enseignants. Elles se traduisent dans notre école par une attention particulière portée au langage en maternelle, à la maîtrise des

fondamentaux au cycle 2 et à la consolidation des compétences en lecture, en écriture et en mathématiques au cycle 3, avec une progression des exigences tout au long de la scolarité.

Parents délégués

Je souhaiterais également dire quelques mots concernant les élections des représentants de parents d'élèves qui se sont tenues le 9 octobre. Pour information, le taux de participation aux élections des représentants de parents d'élèves s'élève à 34 %.

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des parents qui se sont mobilisés à cette occasion, et tout particulièrement les parents élus, que nous accueillons avec plaisir dans leurs nouvelles fonctions. Leur engagement témoigne de l'intérêt porté par les familles à la vie et au fonctionnement de notre école.

Nous souhaitons que cette nouvelle année soit placée sous le signe du dialogue et de la confiance. Les représentants de parents ont un rôle important pour faire remonter les questions et les préoccupations des familles, mais il est également essentiel que chacun puisse, lorsque cela est nécessaire, échanger directement avec les enseignants ou avec la direction afin de trouver les réponses les plus adaptées.

Enfin, dans la continuité de ce qui avait été mis en place l'année dernière, les questions concernant la cantine, l'accueil de loisirs et le périscolaire, qui relèvent de la compétence de la commune, seront abordées dans le cadre des comités de pilotage du PEDT, auxquels les représentants des parents pourront participer.

2. Bilan de rentrée

Effectifs et répartition des classes pour cette année :

10 classes pour un total de 247 élèves à ce jour. Nous n'avons enregistré aucun départ depuis le début de l'année et 2 inscriptions. (Pour rappel, 244 en 2025, 249 en 2024, 258 en 2023, 266 en 2022).

PS/GS – 14/11	25
PS/MS - 7/18	25
MS/GS - 16/8	24
GS/CP – 8/17	25
CP/CE1 – 12/13	25
CP/CE1 – 12/13	25
CE2/CM1 - 15/9	24
CE2	24
CM1/CM2 - 10/15	25
CM1/CM2 - 15/10	25
Total	**247**

Actuellement : 82 élèves en maternelle et 165 en élémentaire.

Monsieur l'inspecteur, Monsieur le Maire et le directeur se rencontrent pour travailler la carte scolaire au mois de novembre. La baisse démographique est importante sur tout le territoire français.

3. Sécurité

a. Exercices sécurités

Le lundi 21 septembre a eu lieu le premier exercice d'évacuation incendie de l'année pour les deux bâtiments de l'école, avec un exercice organisé dans chacun d'eux. Tous les élèves ont été évacués efficacement et l'ensemble du personnel présent a respecté les consignes. Deux pompiers de Saint-Jean-de-Gonville étaient présents ce jour-là.

Le lundi 12 octobre à 9h a eu lieu l'exercice PPMS dans la situation d'une intrusion malveillante. L'exercice s'est déroulé dans le calme avec l'aide de pompiers de Saint-Jean-De-Gonville.

Ces exercices sont présentés aux élèves en amont, notamment pour les élèves de maternelle afin de dédramatiser le moment (cache-cache avec le directeur pour l'exercice PPMS par exemple)

D'autres exercices seront réalisés au cours de l'année scolaire afin de permettre aux élèves et aux personnels d'acquérir et de maîtriser les conduites à tenir face aux différentes situations d'urgence.

b. PAI et médicaments

Les médicaments sont interdits à l'école sauf sans le cadre strictement encadré d'un PAI. Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document complété par le médecin et qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.
Les goûters ne sont pas autorisés à l'école. Toutefois, lorsqu'un goûter est nécessaire pendant le temps scolaire, en accord avec l'infirmière scolaire, un courrier avec la préconisation du médecin (et ses coordonnés) est demandé.

Lors d'un voyage scolaire, il est nécessaire d'anticiper la prise éventuelle de médicaments en dehors du temps scolaire afin d'organiser leur administration dans de bonnes conditions

c. Personnes extérieures

Pour rappel, aucune personne extérieure à l'école (parents, membres de la fratrie, intervenants pour des travaux, etc.) n'est autorisée à entrer dans l'enceinte de l'école sans y avoir été invitée par le directeur ou un enseignant, notamment dans le cadre d'un rendez-vous.
En cas de présence d'une personne inconnue dans l'école, nous pouvons déclencher l'alarme PPMS si la situation le justifie.

4. Approbation du règlement de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé en amont pour lecture des parents délégués.
Aucune modification n'est proposée par l'équipe enseignante.
Vote pour approbation du règlement de l'école.

Contre : 0
Abstention : 0
Vote adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

5. Evaluations nationales à l'élémentaire

Les évaluations nationales se sont déroulées à partir de la deuxième semaine de rentrée, du CP au CM2. Elles constituent un outil essentiel de pilotage pédagogique. Elles permettent de disposer de repères réguliers sur les acquis des élèves tout au long de l'école primaire et d'identifier leurs éventuelles difficultés, afin de mieux les accompagner.
Réalisées chaque année en début d'année scolaire, elles portent sur le français et les mathématiques. En CP, une seconde évaluation est également proposée en milieu d'année scolaire.
Nous aurons une vision globale de l'école très bientôt, mais voici les premiers résultats que nous disposons :
Les évaluations nationales mettent en évidence des résultats globalement satisfaisants, avec des points forts en compréhension et en numération. Des besoins persistent toutefois en français, notamment en conjugaison, en orthographe grammaticale et en fluence, ainsi qu'en mathématiques, principalement dans la résolution de problèmes, les opérations et la mémorisation des procédures de calcul. Ces résultats permettront d'orienter les actions pédagogiques et de renforcer les apprentissages prioritaires à chaque niveau.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Effectivement, le RASED est un duo d'intervention composé d'enseignants spécialisés et de psychologues de l'Éducation nationale . Dans la circonscription de Péron, le RASED est composé d'une enseignante spécialisée, Mme Anne Guyon, et d'une psychologue de l'Éducation nationale, Mme Sylvie Montbarbon.
C'est toujours l'enseignant de la classe qui prend l'initiative de contacter le RASED lorsqu'il repère des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires ou d'apprentissage persistantes, après avoir déjà tenté des aides en classe. L'enseignante du RASED peut intervenir sur plusieurs semaines auprès des élèves qui rencontrent des difficultés dans certains apprentissages. Elle les prend en charge en dehors de la classe afin de travailler spécifiquement les notions qui nécessitent un accompagnement particulier.

UPE2A (Unité Pédagogique pour élèves allophones arrivants)
Il s'agit d'un dispositif d'inclusion spécifique qui accueille temporairement les enfants venant d'arriver en France et ne maîtrisant pas (ou peu) la langue française. L'objectif principal est de leur offrir un enseignement intensif du Français pour leur permettre de suivre les cours ordinaires le plus rapidement possible. L'enseignante UPE2A, Mme Florence Favre, assure actuellement le suivi d'une élève de grande section au sein de l'école.

APC (Activités pédagogiques complémentaires)
Les APC signifient Activités Pédagogiques Complémentaires.
Il s'agit d'un temps d'enseignement dispensé en groupes restreints d'élèves qui s'ajoute aux heures de classe obligatoires. Ce dispositif a pour objectif d'aider les élèves qui ont des difficultés sur certaines notions. L'enseignant identifie les besoins et choisit les élèves concernés. La participation de l'enfant requiert l'accord écrit obligatoire des familles.
Ils ont déjà commencé dans la plupart des classes de l'école, soit sur le temps du midi, soit le soir après l'école.

6. Phare

La lutte contre le harcèlement scolaire demeure une priorité nationale et un axe majeur de notre Projet d'école, en cohérence avec le programme pHARe (Programme de prévention du Harcèlement à l'École), qui structure désormais l'action de toutes les écoles. Ce programme repose sur trois piliers indissociables : 100 % prévention, 100 % détection, 100 % solutions. Il engage l'ensemble de la communauté éducative dans une démarche commune de vigilance, d'écoute et de bienveillance afin de solutionner des difficultés de climat scolaire.

Aujourd'hui, c'était la journée nationale de lutte contre le harcèlement. A cette occasion, les élèves et les enseignants se sont mobilisés en portant du vert.

Des temps de sensibilisation ont également été organisés dans les classes, notamment à travers la lecture d'albums de littérature jeunesse et des échanges adaptés à l'âge des élèves, afin d'aborder le respect des autres, l'empathie et le vivre-ensemble.

Un parent délégué, membre du dispositif « parents ambassadeurs », prend la parole pour y présenter.

Nous sommes une école pilote pour qu'il y ait des parents ambassadeurs, pour faire le lien entre les parents de l'école et pour faire remonter des situations potentielles de harcèlement. Leur rôle sera un rôle d'écoute, de guide, d'orientation pour les parents et les enfants (vers le directeur, le numéro à appeler…).

7. Projets

Cette année, les projets pédagogiques s'inscrivent dans une thématique commune autour des arts du spectacle, afin de favoriser une harmonisation et une cohérence à l'échelle de l'école. Chaque cycle aborde cette thématique selon ses objectifs et les besoins des élèves : la danse, notamment les danses traditionnelles, est mise à l'honneur aux cycles 2 et 3, tandis que le cycle 1 explore l'univers du cirque.

Point PEAC

L'idée est de développer les projets culturels et artistiques, notamment à travers la plateforme ADAGE (ce qui transmet l'information sur le LSU de chaque élève). Cela favorise l'accès à l'art et la culture pour chaque élève : trois piliers, 1) fréquenter, 2) pratiquer, 3) s'approprier des connaissances.

Projet de la grande lessive : thème photo et graphie. Toutes les classes y ont participé, la prochaine sera en mars 2027.

Certaines classes vont réaliser des maquettes en carton, en CE2 ils fabriqueront un moulin à eau, en CE2-CM1 le London kit, en CM1-CM2 un chalet de montagne.

Préparation du spectacle de l'école : spectacles, et autour d'un grand bal partagé par l'ensemble des classes.

Petits champions de la lecture : Tous les CM1 et CM2, découvrir le plaisir de la lecture à voix haute en se challengeant.

Participation à la commémoration du 11 novembre : CM1-CM2 chant de Jean-Jacques Goldman, Le dormeur du Bal. Cérémonie de la ville + une Cérémonie à l'école entre classes.

Projet cirque

En lien avec la thématique d'école sur les arts du spectacle, le cycle 1 travaille sur le thème du cirque. Tout au long de l'année, le cirque sera abordé à travers des albums, des comptines, des œuvres d'art, mais également en motricité avec une séance par semaine dédiée aux arts du cirque.
Pour clôturer ce fabuleux thème, nous avons contacté l'école de cirque L'Ain'stant Cirque, qui a chaleureusement accepté de faire entrer le cirque à l'école à travers trois interventions d'une heure dans chaque classe de maternelle, au mois de mai. Il s'agit de professionnels du cirque qui interviendront après des enfants, à travers le jonglage, l'équilibre sur objets, les acrobaties, « apprendre » à faire un numéro (entrée en scène, fin de numéro…).

Un projet sur la thématique du cirque est envisagé pour la classe de GS-CP, avec des échanges en cours concernant les intervenants potentiels.

Projet cycle 2 danse

En lien avec notre projet d'école autour des arts de la danse, les 2 classes de CP-CE1 participent, depuis le 17 septembre, à un cycle de danse hip-hop encadré par Aurélie de l'école SkillZoo basée à ferney et Prévessin. Les séances de 45 minutes ont lieu tous les jeudis après-midi dans la salle de motricité. Le projet se terminera le 17 décembre avec une représentation en fin de journée pour les parents, afin de découvrir tout ce que les élèves ont préparé.
Les élèves découvrent et pratiquent la danse hip-hop à travers différentes situations adaptées à leur niveau. Ils expérimentent des mouvements de base, travaillent le rythme, la musicalité et la coordination. Ils apprennent et mémorisent des pas ainsi que des enchaînements chorégraphiques proposés par l'intervenante.
Ils sont également amenés à explorer l'improvisation et à laisser libre cours à leur créativité. Ils contribueront notamment à la création d'une partie de leur spectacle, qui sera dévoilé à la fin du cycle. Progressivement, ils construisent ainsi une chorégraphie mêlant des dimensions collectives et individuelles, tout en développant leur expression personnelle et leur capacité à coopérer.
La danse est un moyen également de promouvoir l'égalité filles/garçons et il est donc en lien avec le programme EVAR. En effet, il existe encore un stéréotype de genre sur la danse.
La danse permet également de travailler la confiance en soi, le respect et la tolérance car il n'est pas forcément facile d'accepter de montrer sa performance devant ses camarades et les enfants n'ont pas tous la même sensibilité artistique.
Ce projet est aussi l'occasion d'enrichir leur culture artistique en découvrant des figures emblématiques du hip-hop, comme Michael Jackson, que nous avons déjà commencé à explorer.
Enfin, nous abordons en classe les différentes disciplines qui composent la culture hip-hop, car celle-ci ne se limite pas à la danse. Les élèves découvrent ou découvriront ainsi le DJing, le graffiti, le rap et le beatbox, qui consiste à produire des sons et des rythmes uniquement avec la bouche. Ces découvertes nous permettent de

prolonger le projet de manière transversale, notamment en musique et en arts visuels, et d'élargir les connaissances culturelles des enfants.
Nous souhaitons remercier le sou des écoles qui ont accepté de prendre en charge ce projet et nous remercions chaleureusement Aurélie notre professeure.

Animation pays de Gex Agglo ressources en eau, découvert du pré-bois, découverte de la rivière, écogestes
Pays de Gex agglo propose aux écoles publiques du territoire des animations pédagogiques autour de la nature et du développement durable. Ces interventions permettent aux élèves de découvrir leur environnement, de mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité et de développer des comportements favorables à la préservation de la nature. Les animations sont conçues en lien avec les programmes scolaires et reposent sur des activités variées et adaptées à l'âge des élèves.

Découvert du pré-bois : (Ce2-Cm1) 3 séances, dont une sortie vers le site de La Vattey. Cette animation permet aux élèves de partir à la découverte de ce milieu naturel du Pays de Gex. À travers des activités d'observation et d'exploration, ils découvrent la faune, la flore et les particularités de cet environnement.

Ressources en eau : (CE2) 3 séances, dont une sortie dans le village. Cette animation permet aux élèves de découvrir l'importance de l'eau, ses différents usages et les enjeux liés à sa préservation. À travers des activités d'observation et de réflexion, ils sont sensibilisés à la gestion et à la protection de cette ressource.

Projet Tennis : CE2-CM1 et CE2 cycle tennis en période 1, de 6 séances avec Xavier Maire tous les jeudis après-midi. Belle progression, matchs de tennis pour clôturer le projet.

Sortie CM1 CM2 : départ du 8 au 12 février pour faire du ski de fond. Avec un moniteur, les enseignants s'occuperont de la vie quotidienne. Une réunion est prévue prochainement afin de fixer les informations.

Décloisonnements GS, CP
Organisation mise en place en maternelle avec les GS : 26 élèves sont mélangés de 14h-14h45 en 2 classes, avec les maitresses Euzane et Carole. Cela permet d'harmoniser le travail sur des domaines ciblés, d'avoir un regard neuf sur les compétences d'élèves, de réduire la classe de GS-CP. Les lundis et mardis le domaine ciblé est « se préparer à apprendre à lire, et à écrire » avec la conscience phonologique (les unités sonores : manipulation de mots, de syllabes, de rimes, de phonèmes), et le principe alphabétique (le lien entre la lettre et le son). En fin de GS, on invite les élèves à produire des petits mots, à lire des petits mots pour faciliter l'entrée en CP.
Le jeudi les activités sont centrées sur le domaine « découvrir le monde du vivant » .

Organisation pour l'élémentaire avec les CP : 2 fois par semaine l'ensemble des CP sont regroupés et partagés en 2 pour l'histoire-géographie, les CE1 sont regroupés et travaillent sur la lecture et la compréhension de texte. Le deuxième temps de décloisonnement permet d'inverser les thématiques entre le CP et le CE1.

Course ELA « Mets tes baskets » :

Dans le cadre du projet ELA, une course solidaire a été organisée à proximité de la salle polyvalente, permettant à tous les élèves du CP au CM2 de participer.
Grâce à la générosité des familles, les dons récoltés s'élèvent à 1 669,40 € en espèce (approximativement 2300 euros avec les paiements en ligne et en chèque).
Un grand merci à toutes les familles pour leur participation et leur mobilisation en faveur de cette belle cause solidaire !

8. Questions des parents

- **Trousse de secours pour les menstruations :** L'école dispose-t-elle d'une trousse de secours contenant des protections périodiques pour les élèves qui en auraient besoin ponctuellement ?

Une commande de protections périodiques est en cours afin de constituer une réserve permettant de répondre aux besoins ponctuels et aux situations d'urgence.

- **Présence de mégots devant l'école** : Des mégots de cigarettes ont été retrouvés devant l'établissement. Serait-il possible d'installer un panneau rappelant l'interdiction de fumer aux abords de l'école ?

Des mégots de cigarettes ainsi que des déjections animales sont régulièrement constatés aux abords du portail de la maternelle. Un rappel de la réglementation applicable pourra être effectué auprès des personnes concernées. La mise en place de panneaux de sensibilisation est également envisagée, sous réserve de l'accord de la mairie.
La possibilité pour le directeur d'adresser un courriel à l'ensemble des familles afin de rappeler les règles en vigueur concernant le dépôt de mégots et les déjections canines reste à vérifier.

- **Rentrée échelonnée en petite section :** Serait-il pertinent d'envisager une rentrée plus progressive pour les élèves de PS, afin de faciliter leur adaptation à l'école ? Quel bilan les enseignantes tirent-elles de cette rentrée, notamment concernant l'accueil et l'adaptation des enfants ?

On n'a pas de classe de PS pure donc il n'est pas possible de mettre en place une rentrée échelonnée. L'inspecteur avait aussi signalé que ce n'est pas possible.

Proposition d'accueil des futurs PS avec inscription sur planning, pour venir 30 minutes sur un temps de classe.

Est-ce qu'il serait possible pour les parents d'accompagner des enfants dans la classe le jour de la rentrée ?
Difficile d'accueillir 25 familles dans une classe, la séparation est certes difficile mais l'enfant s'acclimate facilement finalement. C'est une organisation à penser.
Ce qui facilite la rentrée, c'est aussi de participer au centre de loisirs pendant l'été.

Point mairie : Financement d'un projet sur la plantation d'arbres, fin novembre réception des travaux faits et possibilité d'accueil d'une classe ou deux avec plantation d'arbres.

Remarque : Les arrêts minutes, places handicapées sont remarqués. Les arrêts minutes servent à faire descendre un enfant, ce n'est pas une place pour se garer.

Fin du Conseil d'école : 20h07.